à combien d'euros correspondent 1000 francs de 1933 ?

Et combien gagnait un commissaire de police, merci.

Notre réponse du 30/06/2015

Equivalent francs euros

Je me suis basé sur l'article de wikipedia intitulé : Évolution du pouvoir d'achat des monnaies françaises **Extrait :**
Compte tenu de l'érosion monétaire (inflation), l'euro et auparavant le franc n'ont pas eu la même valeur au cours des années. Pour pouvoir comparer le pouvoir d'achat entre deux dates différentes il faut donc employer des coefficients d'ajustement.
Par exemple, en comparant les quatre années 1960, 1999, 2002 et 2011 (la plus proche dont on ait des données) :
· Un salaire de 1 000 francs en 1960 avait un pouvoir d'achat équivalent à un salaire de 8 156,68 francs (= 1 243,48 euros) en 1999, 1 310,38 euros (= 8 595,50 francs) en 2002 et 1 530,52 euros de 2011 ;
En me basant sur cet exemple, et sauf erreur, un salaire de 1000 francs en 1933 équivaudrait à un salaire de 3503 francs en 1999, 562 euros en 2002.

Salaire d'un commissaire de police :
Mes recherches ne m'ont pas permis de trouver d'élément sur le salaire de fonctionnaire en 1930.

Prix et salaires 19e et 20e siècle, le professeur de faculté et/ou le lieutenant colonel se rapprochant le plus :
Instituteur débutant 1930 875,00 F / an 2,92 F Hypothèse 300 jours (6 j / sem + 12 fériés) Métallo 1930 1125,00 F / an 3,75 F idem

Sous-Lieutenant 1930 1260,00 F / an 4,20 F idem Juge débutant 1930 1833,00 F / an 6,11 F
Professeur faculté 1930 4000,00 F / an 13,33 F idem
Lieutenant-Colonel 1930 4300,00 F / an

Un livre à regarder de près :

Piketty, T. : **Les Hauts revenus en France au 20e siècle : inégalités et redistribution, 1901-1998**, Grasset, 2001, 807 p.
Autre édition : Collection Hachette Pluriel (2006). Nouvelle édition Grasset (2014).
English translation: Harvard University Press (2016).
http://piketty.pse.ens.fr/fr/publications

extrait du **Chapitre 3 : L'inégalité des salaires en France au 20e siècle**

> *« Ce n'est que depuis 1947-1950 que l'exploitation par l'INSEE des déclarations de salaires des employeurs (DADS) fournissent des séries fiables sur les salaires moyens des différentes CSP, et en particulier des ouvriers. Avant la seconde guerre mondiale, les seules statistiques régulières sur les salaires concernent les salaires moyens de différentes professions ouvrières (charpentier, carrier, manœuvre, ajusteur, etc.), que les enquêtes de la SGF auprès des Conseils de Prud'Hommes permettent de mesurer dans la région parisienne, dans les chefs-lieux de département et dans les villes où siègent les Conseils de Prud'hommes.**[1]** Ces séries, auxquelles s'ajoutent de très nombreuses séries plus ou moins régulières sur les taux de salaire ouvrier dans tel ou tel secteur particulier (dans la « métallurgie de la région parisienne », dans les mines, etc..), constituent le matériau de base utilisé par la plupart des études de longue période sur les salaires »*

Je vous suggère d'interroger l'INSEE sur les statistiques historiques pour les années 1930
Formulaire contact

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque Publique d’Information